

Métier

L'assistant de vie dépendance accompagne, à leur domicile, des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

La mission de l'assistant de vie dépendance est d'accompagner ces personnes dans la réalisation de leurs activités, pouvant aller des tâches courantes aux actes essentiels de la vie quotidienne.

L'assistant de vie dépendance développe, administre et gère lui-même son activité, le plus souvent auprès de plusieurs employeurs.

Il sera amené à se déplacer aux différents domiciles des particuliers employeurs.

Public

Personne souhaitant s'orienter vers les métiers d'Assistant De Vie Dépendance, d'Aide à domicile, d'Auxiliaire de vie.

Prérequis

- Être âgé.e de 18 ans minimum sur l'année de passage du diplôme
- Posséder un casier judiciaire vierge
- Maîtriser le français

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable d'accompagner la personne en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap dans la réalisation des actes de la vie quotidienne.

Vous pourrez organiser l'espace professionnel en aménageant et sécurisant le logement et les espaces de vie et de loisirs en prévenant les risques présents au domicile.

Vous serez à même d'entretenir le logement et de préparer les repas dans le respect des consignes données par le particulier employeur et des règles d'hygiène et de sécurité des différents protocoles professionnels d'entretien du cadre de vie et du linge de la personne aidée.

Programme de la formation

Le programme est composé de 7 blocs de compétences :

- Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile
- Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables
- Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Accompagnement aux actes du quotidien du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap
- Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Méthodes, modalités et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : échanges, exercices pratiques, étude de cas mises en situation en petits groupes avec un formateur,
- Pédagogie active et participative
- Locaux entièrement adaptés avec un plateau technique et des salles de cours équipées, tableau blanc et vidéoprojecteurs

Formation

Code NCF : 330t

Code RNCP : 37780

Certificateur : IPERIA

Fiche certification RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37780/>

Formacode : 44028 / 42056

Durée : 800h

Dates

du 30 septembre 2024 au 16 avril 2025

Equipe pédagogique

Formateurs expérimentés et professionnels des Services à la personne

Modalités financières

La formation est entièrement prise en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France

Modalités d'inscription

1. Inscription et participation à une information collective
2. Dépôt de la fiche d'inscription et pièces justificatives
3. Participation aux tests écrits et entretien oral de motivation
Pour l'alternance :
4. Présentation à un employeur, AZAP vous accompagne dans vos recherches !
5. Signature d'un contrat de professionnalisation

Rythme de la formation

35h par semaine en formation et 4 semaines en entreprise

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation : quizz, devoirs surveillés, examens blancs
Entretien individuel, bilans
Evaluation en structure avec suivi de stage
Examens finaux

Dates d'informations collectives

26 et 31 juillet 2024

10 et 17 septembre 2024